

Procès-verbal de la Session de Printemps 2016

Section 02 du Comité National de la Recherche Scientifique

15-17 Juin 2016

Salle du Comité National - Lucien MALAVARD

CNRS - Campus Gérard Mégie

3 rue Michel-Ange - 75016 PARIS

Présents

- *11 Collège A* : Mokhtar ADDA-BEDIA, Geneviève BELANGER, Antonio CELANI, Bérengère DUBRULLE, Silvio FRANZ, Jesper JACOBSEN, Karine LE HUR (absente le 15), Jean-Michel MAILLET, Christian MARINONI, Pierre SALATI, Patrizia VIGNOLO.
- *4 Collège B* : Pascal BASEILHAC, Luigi CANTINI, Grégory SOYEZ, Francesco ZAMPONI.
- *3 Collège C* : Didier PERINI (absent le 15).
- Assistante du CN pour la section 02 : Amina MIALET.

Absents

Moha AHBAR (C), Laurent BONNET (C), Benjamin FUKS (A), Boris PIOLINE (A), Simone SPEZIALE (B).

Ouverture de la séance

Le procès-verbal de la session de printemps 2015 est lu et approuvé à l'unanimité.

En l'absence de Simone SPEZIALE, la section procède à l'élection de Silvio FRANZ en tant que secrétaire pour la session de Printemps 2016; il sera assisté par Gregory SOYEZ.

Campagne PEDR 2016

La section 02 évalue les dossiers de candidature à la PEDR 2016. Il est à noter le nombre excessivement limité de primes attribuées cette année (6 annoncées et finalement 8 octoyées à la réunion INP de Septembre) pour un total de 44 candidat(e)s (2 CR2, 20 CR1, 17 DR2, 5 DR1). Face à un processus de sélection très complexe, où le nombre de dossier méritant la PEDR excède largement le nombre de primes possibles, la section 02 prend la décision de classer toutes les personnes qu'elle estime méritantes de la prime sur base de la qualité scientifique de leur dossier. La section 02 classe ex-æquo 30 candidats (1 CR2, 11 CR1, 12 DR2, 6 DR1).

Examen des demandes d'éméritat

La section examine les demande d'éméritat. Elle émet un avis très favorable pour les 5 premières demandes et les 4 demandes de renouvellement.

Intervention de la direction de l'INP

Alain SCHUHL (Directeur de l'INP) et Bart VAN TIGGELEN (DAS à l'INP en charge de la section 02), présentent les prévisions pour les départs à la retraite et les recrutements attendus pour la mandature suivante, et notent un creux (en terme de départs à la retraite) prévu pour 2017 avant une remontée attendue pour les années suivantes.

Un compte-rendu général de la mandature 2012-2016 est dressé avec comme objectif principal d'assurer une continuité avec la mandature suivante. Il est notamment discuté

- le nombre et le format des auditions pour les concours où la section souligne l'intérêt de faire une sélection forte aux jurys d'admission sur dossier (environ 55 auditions pour 200-240 candidats tous concours CR confondus) afin de conserver une durée d'audition confortable (40 minutes par candidat);
- les interfaces avec les autres sections et instituts, en particulier la composante expérimentale de la section 02 et les liens avec l'IN2P3;
- les difficultés liées à la largeur thématique de la section 02 au regard du nombre de postes ouverts aux concours CR; en particulier le ratio nombre de candidats/nombre de postes est le plus élevé des sections de l'INP (facteur 2 par rapport aux sections 3 et 4);
- les difficultés liées à la limitation à 3 candidatures sur les postes CR1, notamment en relation avec l'objectif d'éviter la dérive de l'âge des recrutements;
- le fait que sur la mandature, la section 02 a comptabilisé environ 25 départs à la retraite pour 22 recrutements;
- la pression sur les concours CR (voir ci-dessus) mais aussi DR2 pour lequel la section 02 observe que la répartition entre sections de l'INP du nombre de postes DR2 au prorata du nombre de CR1 éligibles ne couvre qu'une petite partie des candidats méritant définitivement une promotion; le temps d'attente pour une promotion DR2 pour les CR1 méritants est ainsi de l'ordre de 4 à 5 ans.

Examen des structures de recherche

En présence de Bart VAN TIGGELEN (DAS à l'INP en charge de la section 02), la section 02 examine et donne son avis sur les renouvellements d'association au CNRS pour les unités (avis très favorables pour les 3 demandes présentées), pour les GDR (avis très favorable pour les 4 demandes présentées), sur la création d'un nouveau laboratoire (avis favorable), et sur les changements suivants de direction d'unités de recherche :

- Avis très favorable à la nomination de Dominique PALLIN en qualité de directeur de l'UMR6533;
- Avis très favorable à la nomination de Cédric LECOUCVEY en qualité de directeur de la FR2964;

- Avis très favorable à la nomination de Raphaël TIEULENT en qualité de directeur adjoint de l'UMR5822;
- Avis très favorable à la nomination de Laurent LIMAT en qualité de directeur de l'UMR7057.

Examen des reconstitutions de carrière

La section examine les reconstitutions de carrière de 4 des chercheurs recrutés lors du concours 2015 et émet ses décisions au titre de l'article 26.

Evaluation des chercheurs

La section procède à l'évaluation à vague et à mi-vague des chercheurs concernés (UMR6457, UMR6533, UMR7600, UMR8119, UMR8549, SNC5075), et donne son avis sur la demande de titularisation.

Retour sur les concours chercheurs 2016

La section 02 procède à un débriefing du concours 2016 après le jury d'admission de l'INP.

La section a présélectionné 57 candidats pour une audition (de 40 minutes par candidat) sur les concours CR2 et CR1, en session de jury plénier. Les statistiques sur les différents concours sont résumées dans le tableau suivant (entre parenthèses le nombre de femmes):

concours	candidatures	auditions	admissibilité (liste principale + complémentaire)
CR2:	176 (25)	55 (8)	4+4 (3+0)
CR2 Math:	29 (5)	5 (0)	1+1 (0+0)
CR1:	63 (5)	15 (0)	1+2 (0+0)
DR2:	50 (5)		5+2 (0+0)

Pour le concours CR2 2016, l'âge scientifique moyen des candidats est de 4.8 ans après la thèse (si on enlève des statistiques les candidatures à thèse+10), des auditionnés est de 4.3, voir distribution ci-dessous :

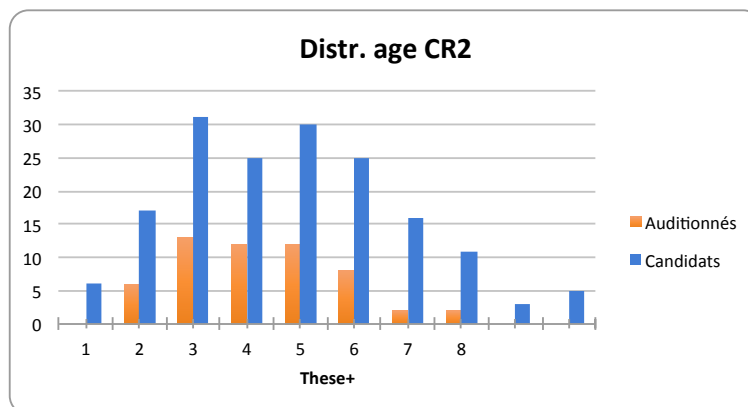


Figure 1: Distribution d'âge des auditionnés aux concours CR2

Finalement, l'âge scientifique moyen des admissibles sur liste principale est de thèse+3.